

## Adresse solennelle du SNES-FSU Aix-Marseille à la profession

version en ligne : [cliquer ici](#)

**Nos élèves nous manquent, mais nous ne transigerons pas avec la sécurité.  
Si toutes les conditions sanitaires n'étaient pas réunies,  
nous refuserions de reprendre l'enseignement en présentiel.**

Après la décision unilatérale du Président de la République d'un déconfinement à partir du lundi 11 mai 2020, avant même l'annonce d'un plan général par le premier ministre, et contrairement aux préconisations des experts de la santé, le ministre de l'éducation nationale s'est précipité sur les plateaux télévisés pour annoncer la réouverture échelonnée des établissements du 11 au 25 mai. Est-ce crédible?

Dans un contexte de pandémie persistante, la crainte d'un retour à l'enseignement en présentiel est d'autant plus forte que la confiance dans les pouvoirs publics est érodée. Parce que l'orientation politique préalable à la crise a contribué à affaiblir les hôpitaux, la sécurité sociale, les institutions et les services publics. Parce que depuis le début de la pandémie, la stratégie est fluctuante et erratique, les annonces prématurées et non concertées, la communication incohérente et partielle.

Pour le SNES-FSU, le retour des personnels et des élèves dans les établissements, quelle qu'en soit la date, ne se fera pas à n'importe quel prix : la santé publique et la sécurité sanitaire doivent primer sur toute autre considération ! Tests, équipements de protection en nombre suffisant, fourniture de matériel d'hygiène, nettoyage régulier des locaux, réorganisation des espaces et gestion des flux d'élèves... sont des conditions impératives (la lettre de la FSU au ministre : [cliquer ici](#)). Nous l'avons écrit ([cliquer ici](#)) et nous portons ces exigences dans le cadre des CHSCT ([cliquer ici](#)).

### Pour aller plus loin, [cliquer ici](#)

*Pour le SNES-FSU, les équipes doivent avoir le temps de se concerter après la fin du confinement et avant le retour des élèves dans les établissements. Si le gouvernement confirmait une reprise avant les vacances d'été, pour le SNES-FSU, il s'agirait avant tout de préparer les élèves à une rentrée scolaire sereine en septembre 2020, car c'est dans la durée que l'on parviendra à rétablir une scolarité normale. Nous demanderions qu'une phase d'accueil et de reprise de contact avec les élèves soit aménagée, avec la participation des équipes pluri-professionnelles, avant d'envisager, dans un troisième temps seulement, une reprise effective des enseignements. Les emplois du temps devraient être aménagés et les groupes réduits à 10 élèves par classe maximum. Si la densité de population dans les établissements scolaires doit être drastiquement réduite, les enseignants ne sauraient être contraints de mener en parallèle enseignement en présentiel et enseignement à distance, et les personnels de vie scolaire ne sauraient accueillir le surplus d'élèves de façon inconsidérée. Les personnels présentant des risques particuliers devraient être dispensés. Le temps scolaire devra être abondé à la rentrée scolaire, raison pour laquelle nous demandons l'abandon des suppressions de poste et un collectif budgétaire.*

*Nous exigeons un protocole national. Les personnels doivent pouvoir contrôler eux-mêmes que les consignes nationales sont effectivement respectées dans l'établissement: ainsi, nous appelons à réunir des heures d'information syndicales et des assemblées générales, à demander la réunion de la CHS et du CA, en concertation avec les représentants des parents d'élèves. Nous vous appelons à nous informer de tous les manquements que vous pourriez identifier (s3aix@sned.edu) pour que nous puissions en faire état en CT et en CHSCT.*

**Si toutes les conditions sanitaires n'étaient pas réunies, alors nous refuserions de reprendre l'enseignement en présentiel.**

Dans l'immédiat, l'enseignement à distance va reprendre lundi 27 avril, pour au moins un mois. L'expérience acquise depuis le 13 mars (pour contribuer à notre enquête sur la continuité pédagogique: [cliquer ici](#)) nous enseigne qu'il faut se fixer des limites (préconisations CHSCTA : [cliquer ici](#)) et ne pas fixer des objectifs inatteignables aux élèves. Soyons attentifs au respect de la confidentialité des données et au refus de leur marchandisation ([cliquer ici](#)). Soyons conscients que progresser dans les apprentissages et évaluer les élèves dans ce cadre pourrait être de nature à amplifier les inégalités scolaires.

L'urgence sanitaire masque une urgence sociale qu'il faut aussi combattre (lettre ouverte intersyndicale : [cliquer ici](#)). Les nombreuses initiatives solidaires qui ont cours autour des établissements scolaires pour compenser l'incurie des collectivités territoriales font honneur à nos professions. Nous appelons à ce qu'elles préfigurent un investissement majeur de nos collègues dans le débat public. Il faut imposer des politiques publiques qui répondent enfin aux besoins essentiels des populations et réorientent profondément notre modèle économique. L'appel "*Plus jamais ça!*" émanant de 18 organisations mérite d'être connu, signé et partagé ([cliquer ici](#)), en particulier à l'occasion du 1er mai 2020 ([cliquer ici](#)).

Comme d'autres salariés, personnels soignants, agents de la propreté et du ramassage des ordures, salariés du commerce et de la distribution, employés des compagnies de transports publics... nous avons l'intérêt général chevillé au corps. Fonctionnaires et agents de l'Etat ayant fait le choix de servir le public au sein d'une des institutions les plus importantes de la République, nous avons prouvé depuis le début de cette crise sanitaire que nous étions impliqués et dévoués pour nos élèves. Ils savent qu'ils peuvent compter sur nous pour défendre le droit à l'éducation. C'est le sens de l'engagement du SNES-FSU.

A l'occasion de cette crise sanitaire, les droits fondamentaux (droit à la santé, droit à la sûreté, droit à l'éducation, droit à la vie privée...), les libertés publiques (liberté de circuler, liberté de se réunir, liberté de manifester, liberté du travail...), les acquis sociaux (droits du travail, durée hebdomadaire du travail, congés payés, salaires ...) sont remis en cause.

**Pour aller plus loin, [cliquer ici](#)**

*Dans notre secteur, les agents non-titulaires subissent soit le chômage imposé soit l'incertitude sur le renouvellement de leurs contrats ou encore l'accès au CDI, les stagiaires sont inquiets pour leur titularisation et les candidats aux concours s'interrogent sur leur devenir.*

*Nos combats pour le développement des services publics, pour la défense de la protection sociale (chômage, retraites, sécurité sociale), pour un système éducatif plus juste et ambitieux pour tous les élèves sont plus que jamais d'actualité (Voir la plateforme de la FSU pour le "jour d'après" : [cliquer ici](#)).*

*Le travail de ceux qui oeuvrent dans la société au service de tous, qui ont montré leur dévouement et leur utilité doit être reconnu et mieux rémunéré. Parmi eux, le travail des enseignants, des CPE, des PSY EN doit être revalorisé. L'augmentation du point d'indice, la reconstruction des carrières, le droit à une retraite convenable pour tous sont toujours une priorité.*

En participant à la réflexion syndicale, en contribuant au débat entre pairs, déterminons ensemble le sens que nous entendons donner à notre action collective dans les semaines qui viennent, identifions collectivement les problèmes, élaborons des alternatives et revendiquons des moyens d'agir.

En nous impliquant dans le débat public pour qu'aucune décision dans ces domaines fondamentaux ne nous soit imposée, nous contribuons à ce que l'avenir reste possible, nous contribuons à ce que l'avenir reste souhaitable.

Bonne rentrée scolaire du lundi 27 avril 2020,

L'équipe du SNES-FSU Aix-Marseille